



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 4 février 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 19.0500

Demandeur : PERRET Ghislain

Date d'enregistrement de la demande : 22/01/2020

Date limite de candidature : 25/07/2020

→ L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/06/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
ROANNES-SAINT-MARY	15,84	FONTANEL Jean-Pierre	Section E 95,103,104,105,106,107,108,109, 110,195,196,200,201,257, 258,318,319,327,332,344,
ROANNES-SAINT-MARY	12,33	PERRET J-Claude et Yvonne	Section B 19,20,1226,1227, Section C 420,507,509,510,511,512, 513,514,516,677,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière